

Julia BONACCORSI

Laboratoire CEDITEC – Université Paris XII

Virginie JULLIARD

Laboratoire COSTECH – Université de technologie de Compiègne

DISPOSITIFS DE COMMUNICATION NUMERIQUES ET NOUVELLES FORMES DE MEDIATION DU POLITIQUE

Le cas du site web d’Ideal-Eu

À l’échelle locale, nombreuses sont les procédures de délibération qui témoignent de la nécessité de prendre en compte l’avis des citoyens en matière de politique environnementale. C’est le cas par exemple en Poitou-Charentes : en 2008, dans le cadre du projet européen Ideal-Eu¹, la région a organisé une assemblée participative électronique de jeunes sur le changement climatique et déployé en parallèle un site web participatif. Nous nous proposons ici d’apporter un éclairage sur les nouvelles formes de médiation du politique que constituent les dispositifs de communication numériques, à travers l’analyse de ce site, et plus précisément de son forum. Cette analyse s’inscrit dans le cadre d’un travail collectif qui étudie *Les formats d’expression citoyenne dans les procédures locales de concertation*². Une de nos hypothèses est qu’au sein de ces procédures, les dispositifs techniques portent en eux les conceptions du débat public des communautés qui les mettent en place (Street et Wright, 2007). Testée sur différents terrains, cette hypothèse nourrit plusieurs questionnements, dont certains en direction des dispositifs numériques. Quelles actions de communication suggèrent, autorisent ou prohibent-ils ? Dans quelle mesure ces possibilités d’action

¹ Ce projet est financé par la Commission Européenne dans le cadre du programme « *e-participation 2007* ».

² Ce projet est financé par le ministère de l’Écologie dans le cadre du programme « Concertation, Décision, Environnement 2 ». Il réunit des chercheurs de différentes disciplines : Julia Bonaccorsi, Laurence Monnoyer-Smith, Virginie Julliard, Julien Talpin et Stéphanie Wojcik.

révèlent-elles une stratégie des concepteurs ou échappent-elles à cette stratégie ? Plus largement, les dispositifs informatisés infléchissent-ils les pratiques participatives des citoyens et reconfigurent-ils les relations de pouvoir ? Ces questions s'inscrivent à l'interstice de la science politique et des sciences de l'information et de la communication (SIC). En science politique, les études sur les procédures de délibération en ligne ont d'abord considéré la technologie (les technologies de l'information et de la communication) d'un point de vue instrumental : permettait-elle ou non d'atteindre l'idéal délibératif ? Afin de dépasser cette question indécidable et de cerner le potentiel démocratique du Web, Scott Wright et John Street proposent d'observer ce qui change avec l'introduction des dispositifs de communication numériques. Ils insistent sur la nécessité de prendre en considération des éléments, jusqu'alors négligés en science politique, tels que la conception, le déploiement et l'administration d'un site ainsi que le processus politique qui les accompagne (Greffet et Wojcik, 2008). Tamara Witschge (Witschge, 2008), en sciences du langage, ou Laurence Monnoyer-Smith (Monnoyer-Smith, 2009), en SIC, insistent sur la nécessité de prendre en compte les contextes de production des discussions politiques en ligne et non plus les seules discussions – rejoignant là les préoccupations de la sémiotique dont nous nous réclamons. La prise en compte de ces différents éléments implique de se doter d'une démarche pluridisciplinaire. Plus fondamentalement, ces travaux posent la question de la médiation technique. L'approche communicationnelle est sollicitée par ces préoccupations. En effet, l'originalité des SIC tient à leur manière de constituer leurs objets de recherche en articulant les problématiques pluridisciplinaires (Ollivier, 2001). De fait, leurs objets de recherche sont « complexes » et se caractérisent par leur attachement à la dimension technique des objets concrets matérialisant les processus communicationnels (Davallon, 2004).

L'enjeu de cette communication et d'apporter un éclairage sur la manière dont nous mobilisons le concept de dispositif pour saisir les nouvelles formes de médiation du politique à l'œuvre dans les nouveaux supports de la délibération. Nous faisons l'hypothèse que le site Web d'Ideal-Eu porte un *projet*, matérialisé dans les choix techniques et éditoriaux, qui n'en est pas moins interprété par les

participants. Comment le dispositif de concertation configure-t-il une certaine idée du débat politique et comment les participants se la réapproprient-ils ? Pour répondre à ces questions, nous avons procédé à l'analyse sémiotique de ce site (étude de la page d'accueil, de la charte, des pages profils, des interfaces permettant la création du profil, des interventions des modérateurs, ainsi que certaines prises de paroles dans les fils de discussion). Nous avons complété cette analyse par un entretien auprès de la chargée de mission « coordination démocratie participative » de la région Poitou-Charentes, et une étude des documents de communication de la région³. Soucieuse d'étudier la production du sens à travers des pratiques matérialisées dans du texte *via* un artefact technique, sensible à l'évolution des pratiques sociales, ainsi qu'aux processus sociaux et politiques auxquels s'adosent la mise en place de telles procédures, la démarche sémiotique – techno-sémio-pragmatique dirait Daniel Peraya (Peraya, 1999) – qui est la nôtre s'inscrit avec bénéfice dans une pluridisciplinarité. Notre analyse (Bonaccorsi et Julliard, 2009) éclaire et est éclairée par l'enquête de terrain⁴ menée par Julien Talpin (Talpin et Wojcik, 2009). Dans un premier temps, nous présenterons les travaux qui nous servent à bâtir un concept opératoire pour étudier notre terrain : ceux, fondateurs, de Michel Foucault, qui définissent le dispositif comme un complexe : « *un réseau entre des éléments hétérogènes* » matérialisant des rapports de pouvoir ; puis ceux de ses lecteurs qui prolongent et renouvellent sa réflexion en affirmant que les dispositifs contemporains ne se contentent pas de produire ou d'instituer, mais sont également produits *via* des actions qu'ils rendent possibles sans qu'elles n'aient été envisagées. Dans un second temps, nous témoignerons de l'intérêt que constitue la mobilisation de cet outil conceptuel, non seulement sur la manière d'appréhender l'objet de recherche mais encore sur la construction méthodologique, à travers une exposition de nos premiers résultats. L'analyse révèle que le site encapsule deux conceptions de la participation : si les participants sont invités à *faire débat*, il leur est également possible, dans le cadre de ce dispositif, de *faire groupe*.

³ Nous prévoyons également de mener des entretiens auprès des concepteurs du site (maîtrise d'ouvrage).

⁴ Observation de l'assemblée participative électronique organisée à Poitiers le 15 novembre 2008, entretiens semi-directifs et traitement des questionnaires distribués à tous les participants à l'assemblée qui intègrent des questions relatives à la participation en ligne.

1. Qu'est-ce qu'un dispositif ?

1.1. La conceptualisation foucauldienne

Le dispositif, tel que le conçoit Michel Foucault, « *c'est le réseau qu'on peut établir entre [d]es éléments* » hétérogènes tels que « *des discours, des institutions, des aménagements architecturaux, des décisions règlementaires, des lois, des mesures administratives, des énoncés scientifiques, des propositions philosophiques, morales, philanthropiques, bref : du dit aussi bien que du non-dit* ». Il se caractérise par un certain type de genèse : c'est « *une sorte de formation, qui, à un moment historique donné, a eu pour fonction majeure de répondre à une urgence. [Il] a donc une fonction stratégique dominante* ». La nature du lien entre ces éléments hétérogènes intéresse tout particulièrement Michel Foucault, et notamment « *[le] jeu, [l]es changements de position, [l]es modifications de fonction* » (Foucault, 1977 : 299) qui singularisent chaque dispositif. Si l'objectif stratégique prévaut dans un premier temps, le dispositif se maintient au-delà de cet objectif initial par un double processus : processus de surdétermination fonctionnelle, d'une part, et processus de remplissage stratégique, d'autre part. Lorsque des effets non prévus par l'intentionnalité qui a présidé à sa mise en place émergent, les dispositifs suscitent des inventions et des ajustements, ces effets sont réintégrés, réutilisés, par une nouvelle stratégie – « sans sujet » parce qu'on ne sait pas dire qui l'a conçue. Autrement dit, le dispositif gère les effets, voulus ou non, qu'il a lui-même engendré. L'étude de la prison ou du dispositif de sexualité achoppe sur le mode de représentation du pouvoir qui prévaut dans les sociétés contemporaines (un pouvoir approprié qui permet d'exercer une domination globale). Michel Foucault substitue à la théorie du pouvoir une analyse de ses mécanismes (Olivier, 1988). À travers l'analyse des formes par lesquelles une société élabore des modes de gouvernement, il établit que le pouvoir, « *c'est le nom qu'on prête à une situation stratégique complexe dans une société.* » Il précise que « *la condition de possibilité du pouvoir [...] c'est le socle mouvant des rapports de force qui induisent sans cesse, par leur inégalité, des états de pouvoir, mais toujours locaux et instables* » (Foucault, 1976 : 122-123).

Gilles Deleuze prolonge et précise la réflexion foucauldienne. « *Un dispositif*, nous dit-il, *c'est d'abord un écheveau [...] composé de lignes de nature différente* » (Deleuze, 1989 : 185). Ces lignes – ou ces courbes car ces lignes varient, n'ont pas de coordonnées constantes, et distribuent des variables – indiquent les quatre dimensions du dispositif. La première dimension renvoie au *régime de lumière* auquel correspondent les *courbes de visibilité*. Les dispositifs sont des machines à faire voir, chacun d'entre eux a sa manière de faire la lumière sur un objet qui n'existe pas sans elle. Les dispositifs sont également des machines à faire parler : la seconde dimension du dispositif identifiée par Gilles Deleuze renvoie au *régime d'énoncé* auquel correspondent les *courbes d'énonciation*. Un dispositif se définit par les régimes d'énoncés qu'il fait naître. En son sein, tout n'est pas dicible. La troisième dimension est celle du *pouvoir*, à laquelle correspondent des *lignes de force*. Celles-ci tirent des tangentes entre les courbes de visibilité et d'énonciation, elles les rectifient. Le pouvoir compose avec le savoir qui est à la source de la subjectivation. La *subjectivation* est la quatrième dimension du dispositif, dimension à laquelle correspondent des *lignes de fuite*. L'identification de cette dimension et les conséquences qu'il entr'aperçoit constituent d'après-nous l'apport majeur de Gilles Deleuze à la conceptualisation foucauldienne. Selon lui, Michel Foucault n'a pas voulu que les dispositifs se referment sur des « *lignes de force infranchissables, imposant des contours définitifs* », mais plutôt qu'elles soient dépassées. « *Ce dépassement de la ligne de force, c'est ce qui se produit [...] lorsque la force, au lieu d'entrer en rapport linéaire avec une autre force, revient sur soi, s'exerce sur soi-même ou s'affecte elle-même.* » C'est alors que le dispositif rend possible la production d'une subjectivité. La ligne de subjectivation est « *une ligne de fuite. Elle échappe aux lignes précédentes [...] C'est un processus d'individuation qui porte sur des groupes ou des personnes, et se soustrait des rapports de force établis comme des savoirs constitués : une sorte de plus-value. Il n'est pas sûr que tout dispositif en comporte* » (Deleuze, 1989 : 187). Ces lignes de subjectivation préfigureraient des *lignes de fractures* qui, elles-mêmes, annonceraient le passage à un autre dispositif : « *des productions de*

subjectivité s'échappent des pouvoirs et des savoirs d'un dispositif pour se réinvestir dans ceux d'un autre, sous d'autres formes à naître » (Deleuze, 1989 : 188). Enfin, Gilles Deleuze rappelle que chez Michel Foucault, il n'y a pas de « *coordonnées universelles* » qui permettent d'estimer la valeur relative d'un dispositif. Celle-ci ne peut être évaluée qu'à partir de critères immanents. Il propose qu'un dispositif soit alors appréhendé selon la créativité qu'il autorise : « *tout dispositif se définit ainsi par sa teneur en nouveauté, en créativité, qui marque en même temps sa capacité de se transformer, ou déjà de se fissurer au profit d'un dispositif de l'avenir* » (Deleuze, 1989 : 190). Il conclut que les différentes lignes d'un dispositif se distribuent entre *ligne de stratification* ou de *sédimentation*, d'une part, et *lignes d'actualisation* ou de *créativité*, d'autre part. Aussi nous enjoint-il à démêler, pour chaque dispositif, « *les lignes du passé récent et celles du futur proche : la part de l'archive et celle de l'actuel, la part de l'histoire et celle du devenir, la part de l'analytique et celle du diagnostique* » (Deleuze, 1989 : 191). Cette relecture deleuzienne plaide contre la réduction du dispositif à ses seuls aspects mécaniques, contraignants et répressifs.

1.2. Lectures ultérieures : valorisation de la dimension technique et des jeux du pouvoir

Parce que le dispositif désigne un réseau entre des éléments hétérogènes, il est perçu comme « *le concept de l'entre-deux* » à même de traiter cette hétérogénéité. Il atteste de l'existence d'un espace de médiation et outille « *un travail de décloisonnement qui offre l'opportunité [...] de combattre les dichotomies binaires et excluantes* », tels que la liberté et la contrainte, et permet de dépasser « *l'opposition classique entre symbolique et technique* » (Peeters et Charlier, 1999). Attentive à l'hétérogénéité, la sociologie de l'innovation a emprunté à cette conceptualisation. John Law, par exemple, identifie dans cette analyse une ouverture du *pouvoir de faire faire* au *pouvoir de faire* (Law, 1991). De son côté, Bruno Latour insiste sur le rôle de médiateur que joue la technique dans les dispositifs. Selon lui, elle se définit précisément par la médiation des rapports entre les différents actants (artefacts techniques ou humains) au sein d'agencements socio-techniques. Il conteste toute séparation entre la production scientifique et technologique, la société, le politique et le

symbolique : « *le sens n'est plus simplement transporté par le médium mais constitué en partie, déplacé, recréé, modifié, bref, traduit et trahi* » (Latour, 1993 : 45). Les technologies ne sont pas neutres, elles portent un projet. Aussi ne peut-il être question de réduire les dispositifs techniques à leur seul statut d'objets. Il n'y a pas des techniques d'un côté et des acteurs de l'autre, mais des chaînes d'association d'humains et de non-humains, des assemblages, des agencements. C'est le réagencement de ces chaînes d'associations qui l'intéresse. Dès lors que seul le mouvement existe, que les éléments se substituent et se transforment, c'est à travers l'« *exploration par associations et substitutions* » qu'émergent « *la forme provisoire des humains et l'essence provisoire de la matière* » (Latour, 1993 : 36). Il n'est pas question de décider d'avance ce qui relève du social, du technique ou du symbolique, mais c'est à travers les réarrangements d'actants que se documentent ces différents aspects.

Dans la filiation de la sociologie de l'innovation, nous assistons aujourd'hui à une remobilisation du dispositif dans des travaux qui, compte tenu de la technicisation croissante de nos environnements quotidiens, cherchent à expliciter le rôle des objets techniques dans différentes situations sociales. La dimension technique est alors valorisée : le dispositif permet de rendre compte d'un nouveau rapport de la société contemporaine aux objets techniques qui ne se limite pas au seul mode instrumental mais s'ouvre au jeu. Au-delà des dispositifs étudiés par Michel Foucault, Michel De Certeau distingue des pratiques qui relèvent de dispositifs sans lieu propre où déployer une stratégie (De Certeau, 1980). Le dispositif renvoie alors à une nouvelle rationalité instrumentale, plus interactionniste que coercitive.

1.3. Un outil conceptuel qui permet de saisir un objet de recherche complexe

Notre conception du dispositif cherche à faire le lien entre la dimension du pouvoir (le dispositif comme lieu de matérialisation des relations de pouvoir) et la dimension symbolique de la médiation (le dispositif comme matérialisation d'un projet et de son interprétation). Envisager les sites web

participatifs comme autant de dispositifs, c'est reconnaître leur hétérogénéité, la place centrale de la technologie dans le phénomène de médiation, et que la production d'une certaine forme de normativité n'exclue pas la créativité. Ces dispositifs de délibération articulent des éléments hétérogènes : des objets techniques, des acteurs et des discours qui témoignent de diverses conceptions de la participation. C'est au sein d'un agencement spécifique de ces différents éléments qu'émergent des relations de pouvoir, du sens et des pratiques, et tout réagencement est susceptible de produire de nouvelles relations de pouvoir, de nouvelles pratiques, et de nouvelles productions symboliques, bref : de nouvelles médiations. Cette hétérogénéité implique que l'on considère les dimensions technique, sociale, symbolique, politique et économique du dispositif. Il ne s'agit pas pour nous de considérer alternativement ces dimensions, mais bien d'étudier leur articulation elle-même et de reconnaître le redécoupage de l'objet de recherche qu'elle suppose. Cela a des conséquences méthodologiques : l'entrée dans le complexe se fait par la technique et le redécoupage des objets de recherche implique un réel dialogue des disciplines de manière à réinterroger leurs objets à leurs « interstices » (Souchier et al., 2003). De ce point de vue, étudier un billet dans les fils de discussion revient à appréhender les possibilités matérielles d'une énonciation qui témoigne de l'activation d'une fonctionnalité jusque là potentielle, et d'une appropriation du dispositif (trace d'usage) qui formalise une acception de la discussion politique selon un certain système de valeurs politiquement, socialement et historiquement situé.

2. Le projet du site Web participatif d'Ideal-Eu et son interprétation

L'objet technique numérique, à sa conception, force clients et concepteurs à expliciter, *via* le cahier des charges, la liste des utilisations possibles de l'objet. L'objet informatique, parmi les autres objets techniques, est sans doute le plus fonctionnellement déterminé. N'est possible, du point de vue des

usages, que ce qui est rendu possible techniquement. En revanche, les failles techniques du système peuvent être exploitées, rendant possibles des manipulations non identifiées par les concepteurs.

« La « plate-forme » de réseau social » *Ideal-Eu* est un site Web en quatre langues qui permet la mise en relation d'internautes pour échanger des informations et débattre d'un sujet. Elle comprend des chats, messageries, forums, blogs⁵ ». Pour ce faire, le site est déployé sous le logiciel Drupal (système de gestion de contenus). Ce choix informe sur le contexte de production des contenus au niveau des concepteurs. Cette implémentation du cahier des charges de la maîtrise d'œuvre (le client, la région) témoigne d'un réel investissement de la maîtrise d'ouvrage (les informaticiens) : ce système n'est pas simple d'utilisation, mais il offre une grande flexibilité aux administrateurs. Il rend compte de ce que les concepteurs s'attendaient à devoir gérer un grand nombre d'informations matérialisées dans des formats de publication variés. En dépit des ambitions initiales, seul le forum est finalement déployé. De fait, le site web, initialement créé en vue de faire émerger des propositions susceptibles d'être discutées lors des sessions de consultation programmées en juin 2009, perd sa finalité première lorsque, pour coller au calendrier européen et au paquet climat, celles-ci sont avancées au 15 novembre 2008. Sur le forum, par exemple, l'activité ne démarre qu'en septembre. Dès lors le projet du site devient flou, et il convient de saisir comment il se recompose, notamment dans le forum.

Le forum en ligne constitue un type de communication qui se caractérise par la place prépondérante de l'écrit, la polylogie (multi-adressage), l'asynchronie des discussions et la structuration de celles-ci en thème et sujets. En général, les forums sont publics, modérés (dans le forum étudié, un chargé de mission s'occupe seul de modérer *a posteriori* les débats), et les participants peuvent conserver l'anonymat. Dans ces espaces, les utilisateurs échangent des idées, des informations et des opinions. Le forum est un *lieu* de lecture et d'action, une scène d'apparition des connaissances, mais aussi des autres et surtout de soi. S'il offre des espaces de liberté (il est possible, dans des espaces dédiés tels que les profils, de choisir, de paramétrer, de contrôler et de choisir notre « apparition »), le forum

⁵ « La démocratie participative en Poitou-Charentes », document de communication, mars 2008.

est surtout un lieu contraint *techniquement* : il n'est possible d'agir que dans les limites techniques effectives du système.

2.1. Une acception limitée de la participation, du soutien et du vote

Sur le site d'Ideal-Eu, la participation est une activité administrative avant d'être cognitive ou politique. Le lien cliquable « Participez maintenant ! » qui renvoie au formulaire d'inscription au forum en témoigne : participer suggère une inscription (remplissage d'un formulaire) et un contrat (acceptation de la charte)⁶. Par ailleurs, pour être considéré comme membre actif du forum, il suffit d'avoir posté au moins un billet. Le forum anticipe généralement une structuration des thématiques de débat en catégories au sein desquelles les fils sont classés selon la date du dernier billet. La spécificité du forum étudié est de proposer un classement des débats en fonction du nombre de leurs soutiens, les six débats les plus soutenus s'affichant en page d'accueil. Ce classement ne rend pas compte du nombre de commentaires postés mais du nombre de « clics » qui témoigneraient d'un intérêt de l'internaute pour la thématique soutenue⁷. Cela n'étant explicité nulle part dans le forum, tout participant peut cliquer sur le bouton « soutenir » sans (ou pour) connaître les conséquences de son action. Il lui est même possible de répéter cette action plusieurs fois. Par ailleurs, tel que le présente l'organisation de la page, l'internaute est invité à soutenir un texte tronqué (un titre et un chapeau), la page d'accueil mobilisant le registre éditorial d'une Une. Enfin, le dispositif propose également aux participants de voter (en cliquant sur un « + » ou un « - » qui s'annulent) pour les commentaires publiés. Ces votes ne sont pas clairement assimilés à la manifestation d'un accord ou d'un désaccord, mais relèveraient plutôt d'une appréciation qu'il n'est pas nécessaire de justifier. La participation est donc immédiate et sans engagement.

⁶ Ce régime contractuel encourage, dans une certaine mesure, l'autocensure. À l'exclusion d'un fil de discussion détournant de manière trop flagrante le projet du forum, seuls deux messages ont été supprimés par le modérateur (le premier parlait de sexe, le second faisait l'apologie du cannabis).

⁷ Aujourd'hui, le débat « L'assemblée participative électronique c'était comment ? » figure en 1^{ère} position (509 soutiens pour dix-huit commentaires). Les fils de discussion comptent en moyenne 13 billets, 82 pour le plus nourris.

2.2. *Mise en scène de soi, mise en scène de la communauté : propositions, injonctions et bricolages*

Pour agir dans un forum, il faut renseigner un profil plus ou moins détaillé (phase d'inscription). Sur le forum Ideal-EU, la participation est facilitée : seuls le choix d'un pseudonyme et un courriel valide constituent des pré-requis. L'analyse des pages profil permet d'identifier quelques propositions et injonctions du dispositif et quelques bricolages de contributeurs. Une fois inscrits, les participants ont la possibilité de mettre à jour leur profil et, ce faisant, d'étoffer leur « identité » de représentation – dont la maîtrise est rendue possible par le nombre réduit des critères qui la définissent. Ils ont alors toute latitude pour renseigner différents champs. Il est intéressant de noter qu'il y a un très faible taux de réponse – plus de la moitié du millier de participants n'ont rempli ni le champ relatif à la date de naissance, ni le champ relatif à l'habitation. Nous pouvons faire l'hypothèse que les participants envisagés par les concepteurs ne sont pas tout à fait les participants empiriques du forum, et que les questions ne s'adressent pas vraiment à eux, qu'elles ne leur sont pas toutes compréhensibles, voire qu'elles ne sont pas celles auxquelles ils voudraient répondre. Ainsi, lorsqu'il s'agit de remplir le champ « statut », les participants ont le choix entre citoyen, homme politique, membre de ONG, ou entrepreneur quand ces trois derniers acteurs sont absents du débat. De plus, il est probable que les participants, principalement des lycéens, n'aient pas atteint la majorité qui coïncide avec la citoyenneté légale. Lorsqu'il s'agit de renseigner le « champ d'activité », certains comprennent qu'il est demandé d'indiquer leurs activités périscolaires : « sport et beaucoup d'autres choses », « équitation, natation » répondent certains, « glandage », « guitare/filles/badminton/té fesses » répondent d'autres avec humour. Il arrive également que les réponses témoignent ouvertement d'une résistance au souhait de la région de les identifier. Ainsi, Chocopépité renseigne-t-il le champ « occupation » par une question : « t'as besoin de savoir ? ».

Dans le forum étudié, le réseau social est mis en scène. La « communauté » est identifiée par un

onglet spécifique et il est offert de la rejoindre, ce qui présuppose l'existence d'un groupe déjà actif et uni ainsi que l'acceptation de la modalité communicationnelle des réseaux sociaux. Sous l'onglet « communauté », figurent trois classements : « les derniers utilisateurs actifs de la communauté », « les citoyens les plus suivis » et « les participants les plus actifs » rendus visibles *via* leurs photos de profil affichées sur un « mur ». L'interactivité est signifiée par la valorisation visuelle des « participants les plus actifs ». Ce faisant, le dispositif enjoint les participants à se choisir une image qui les représente dans la communauté (initialement, chacun apparaît sous la forme d'une silhouette anonyme). Par ailleurs, la consultation des pages personnelles informe les autres participants des dernières activités du contributeur et de sa place au sein de la communauté. Il est possible de suivre ou d'être suivi par un autre participant, et chaque page personnelle affiche sur « un mur » les contributeurs « suivis » par et les participants « suivant » l'internaute. Le modèle sémiotique des plateformes des réseaux sociaux (mur de photos des profils, *hit parade* des intervenants les plus actifs...) est croisé avec un autre modèle, celui du débat public, qui s'appuie sur une formation du citoyen en lui permettant un accès à l'information.

2.3. Valorisation de l'activité d'écriture et/ou de la production de connaissances ?

Le forum est aussi un lieu d'échanges tournés vers l'expression d'opinions et la production de connaissances. Pour ce faire, il doit rester lisible, et cette lisibilité s'entend aux niveaux institutionnel (exclusion d'énonciations extérieures non autorisées telles que le *spam*), local (messages) et global (forum). La charte statue sur la lisibilité des messages mais ni sur leur contenu ni sur l'organisation du forum. Or le forum ne peut faire document (Marruccia, 2001) – au sens de *docere* : renseigner – qu'au prix de sa lisibilité globale, garantie par l'intervention du modérateur. Comme tout forum, celui d'Idéal-Eu est une organisation documentaire qui engage la production d'un document. Ceci étant dit, il existe très peu de ressources téléchargeables sur le site (huit fichiers en ligne) et le site ne « supporte » pas véritablement les ressources externes mobilisées et

discutées par les participants dans les fils de discussions puisqu'il ne les organise et ne les valorise pas. En faisant remonter vers la page d'accueil des informations sur l'activité de la communauté – « débats les plus soutenus », « questions les plus débattues », c'est surtout l'activité d'écriture qui est rendue visible comme élément d'autojustification et de légitimation. Le projet du forum, qui est de faire participer, se cristallise dans l'organisation de l'information qui valorise moins le contenu des débats que les individus et leur activité d'écriture.

Conclusion

Aborder les procédures de concertation comme autant de *dispositifs* nous permet d'abord d'appréhender leur hétérogénéité – de considérer l'articulation de leurs dimensions technique, sociale et symbolique ; nous permet ensuite de placer la question technique au cœur de notre réflexion ; nous permet enfin d'identifier les lieux dans lesquels les relations de pouvoir entre décideurs politiques et futurs citoyens peuvent être réagencées. Nous sommes ici en présence d'un site Web dont le projet initial est de faire débattre en vue d'une assemblée participative, et qui autorise pour cela l'utilisateur à être lui-même contributeur. Mais des contraintes calendaires floutent ce projet, et celui-ci se recompose dans le forum au croisement de deux acceptions de la participation, politique et communautaire. Les lycéens interprètent ce qui leur est proposé selon leur pratique d'Internet – comme en témoignent, par exemple, les manières de se présenter, qui évoquent les sites web de réseautage social tels que *Facebook* et témoignent d'une certaine « résistance » vis-à-vis des injonctions, réelles ou supposées, de la région. Dans un sens, nous avons identifié des lieux où les reconfigurations des rapports de pouvoir semblaient possibles. Il convient de mener plus avant notre recherche sur d'autres terrains – et notamment auprès d'autres publics, tant celui de l'étude s'avère spécifique – pour mieux comprendre comment s'opèrent ses reconfigurations.

Références

- Beuscart, J.-S. et Peerbaye A., 2006, « Histoires de dispositifs », *Travaux et Terrains*, 11.
- Bonaccorsi, J. et Julliard, V., 2009, « Dispositifs électroniques et discours politique. Le forum en ligne d'IDEAL-EU », Séminaire du CÉDITEC, Université Paris 12, 15 mai 2009.
- Davallon J., 2004, « Objet concret, objet scientifique, objet de recherche », *Hermès*, 38, p. 30-37.
- De Certeau, 1980, *L'invention du quotidien. Tome 1. Arts de faire*, Paris, Gallimard, 1990.
- Deleuze, G., 1989, « Qu'est-ce qu'un dispositif ? », in *Michel Foucault philosophe. Rencontre internationale. Paris 9, 10, 11 janvier 1988*, Paris, Seuil, p.185-195.
- Foucault, M., 1976, *Histoire de la sexualité. Tome 1 : la volonté de savoir*, Paris, Gallimard.
- Foucault, M., 1977, *Dits et écrits*, vol. 3 : 1976-1979, Paris, Gallimard, pp.298-329, 1994.
- Greffet, F. et Wojcik, S., 2008, « Parler politique en ligne. Une revue des travaux français et anglo-saxons », *Réseaux*, Vol. 26, 150, pp.19-50.
- Latour, B., 1993, *Petites leçons de sociologie des sciences*, Paris, La Découverte.
- Law J., 1991, « Power, Discretion and Strategy », in Law J. (ed.), *A Sociology of Monsters: Essays on Power, Technology and Domination*, Londres, Routledge, p. 165-191.
- Marcoccia M., 2001, « L'animation d'un espace numérique de discussion : le cas des forums usenet », *Document numérique* vol. 5, p.11-26.
- Monnoyer-Smith L., 2009, "Deliberative machines in techno-political arrangements. How citizens deal with technology?", *International Working Group on online consultation and public policy making*, Paris.
- Olivier L., 1988, La question du pouvoir chez Foucault : espace, stratégie et dispositif », *Revue canadienne de science politique*, XXI : 1, mars 1988 ; p.83-98.
- Ollivier B., 2001, « L'enjeu de l'interdiscipline », in *L'année sociologique*, 51(2), p.337-354.

Peraya D., 1999, « Vers les campus virtuels. Principes et fondements techno-sémio-pragmatiques des dispositifs de formation virtuels », *Hermès*, 25, p.153-168.

Souchier E., Jeanneret Y. et Le Marec J. (dir.), 2003, *Lire, écrire, récrire. Objet, signes et pratiques des médias informatisés*. Paris, Bibliothèque publique d'information.

Talpin J. et Wojcik S., 2009, "When the youth talk about climate change. A comparison of the learning potential of on-line and face-to-face political discussions", *5th ECPR General Conference*, Section 18 "Internet and Politics", Panel "The Internet, Youth Political Knowledge and Political Participation", Potsdam, Germany, September 10-12, 2009.

Wright S. and Street, J., 2007, "Democracy, Deliberation and Design: the case of Online Discussion Forum", *New Media and Society*, vol.9 (5), p.849-869.